

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22078**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Responsable d'équipe

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission nationale paritaire de l'emploi (CPNE) de la plasturgie et des composites - Fédération de la plasturgie et des composites	Déléguée

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3066 - Plasturgie

Code(s) NSF :

225s mise en oeuvre des plastiques et des matériaux composites

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le CQP Plasturgie Responsable d'équipe est en lien avec le métier de Superviseur(se) de production en plasturgie.

Le (la) titulaire du CQP Plasturgie Responsable d'équipe organise et met en œuvre les moyens de production, pour atteindre les objectifs de son secteur, à partir des programmes de fabrication.

Il (elle) a la responsabilité hiérarchique d'une équipe de production de même activité professionnelle.

Il (elle) contrôle l'application des procédures, des consignes d'exploitation et des règles QHSE. Il assure la passation des consignes d'exploitation entre les différentes équipes et assure les liaisons avec les services support à la production.

Les principales situations professionnelles rencontrées sont les suivantes :

Ø Déclinaison du plan de production et ajustement en fonction des aléas de production (personnel, technique, matières premières, sécurité)

Ø Organisation du travail des équipes en fonction de la production: affectation du personnel à la production à réaliser, réorganisation du personnel, intervention de maintenance, préparation de matériel et de matières premières...

Ø Pilotage et gestion du personnel de production (information, fixations d'objectifs, organisation des activités, assistance technique, discipline, sécurité)

Ø Supervision du déroulement des opérations de production et coordination avec les opérations de maintenance, logistique et qualité

Ø Traitement des anomalies, collecte des informations et des causes des dysfonctionnements constatés, définition et mise en œuvre des corrections nécessaires (déchets, non qualité...)

Ø Renseignement et tenue à jour des outils de suivi de l'activité (tableau de bords de production, relevés d'incidents, qualité...)

Les capacités attesées :

Compétence 1 : Organiser la production sur son périmètre d'activité

Compétence 2 : Gérer le déroulement des opérations de production et le traitement des anomalies

Compétence 3 : Appliquer et faire appliquer les règles QHSE par les membres de l'équipe

Compétence 4 : Suivre l'activité et formaliser des informations utiles au fonctionnement de son secteur

Compétence 5 : Evaluer et développer les compétences et performances de son équipe

Compétence 6 : Animer l'équipe et communiquer régulièrement les informations utiles au fonctionnement de son secteur et de l'entreprise

Compétence 7 : Animer des actions d'amélioration sur son périmètre d'activité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les salariés titulaires du CQP Plasturgie Responsable d'équipe exercent leur activité sur les sites de production de la branche Plasturgie, au sein du service de production.

Superviseur(seuse), chef d'équipe, coordinateur (trice), chef de secteur...

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2504 : Encadrement d'équipe en industrie de transformation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les compétences suivantes sont évaluées :

Compétence 1 : Organiser la production sur son périmètre d'activité

Compétence 2 : Gérer le déroulement des opérations de production et le traitement des anomalies

Compétence 3 : Appliquer et faire appliquer les règles QHSE par les membres de l'équipe

Compétence 4 : Suivre l'activité et formaliser des informations utiles au fonctionnement de son secteur

Compétence 5 : Evaluer et développer les compétences et performances de son équipe

Compétence 6 : Animer l'équipe et communiquer régulièrement les informations utiles au fonctionnement de son secteur et de l'entreprise

Compétence 7 : Animer des actions d'amélioration sur son périmètre d'activité

Dans le cadre d'un parcours de développement des compétences, les compétences sont évaluées selon les modalités suivantes :

- Une observation en situation professionnelle

- Le renseignement par le candidat d'un document écrit portant sur un bilan de l'animation d'équipe
- Un entretien avec le candidat portant sur les activités réalisées au cours de son expérience ou de sa période de mise en pratique

Dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience, l'évaluation du candidat s'appuie sur l'expérience du candidat, à partir d'une observation, d'une analyse des situations professionnelles rencontrées et d'un dossier renseigné par le candidat.

L'évaluation est réalisée par deux évaluateurs : un professionnel ayant une connaissance professionnelle actualisée du métier ciblé, du procédé et des outils utilisés par le candidat et un évaluateur CQP Plasturgie. Elle s'appuie sur un guide d'évaluation des compétences

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales »
En contrat de professionnalisation	X		Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales »
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		Même jury

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé « Certificat de qualification professionnelle Responsable d'équipe » avec effet au 30 janvier 2015, jusqu'au 30 janvier 2020. Organisme certificateur : Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la plasturgie - Fédération de la plasturgie et des composites

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire National Paritaire des Métiers, des Emplois et des Qualifications de la Plasturgie
<http://www.observatoire-plasturgie.fr>

Autres sources d'information :

Fédération de la Plasturgie : www.laplasturgie.fr

Fédération de la Plasturgie et des Composites

Lieu(x) de certification :

Commission nationale paritaire de l'emploi (CPNE) de la plasturgie et des composites - Fédération de la plasturgie et des composites : Île-de-France - Paris (75) [CNP de la Plasturgie]

CNPE de la Plasturgie

125 rue Aristide Briand - 92300 Levallois-Perret

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

France entière

Historique de la certification :

Décision de la CNPE de la Plasturgie du 12 Octobre 2012 relative à la rénovation du dispositif des Certificats de Qualification Professionnelle de la Plasturgie.

Décision de la CNPE de la Plasturgie du 12 Octobre 2012 relative à la création du Certificat de Qualification Professionnelle de la Plasturgie Responsable d'équipe